



## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Agence Nationale TADAMOUN de Lutte contre les Séquelles de l'esclavage, l'Insertion et la  
Lutte contre la Pauvreté**

Comité Technique Sectoriel de TADAMOUN

**CONTRIBUTION AU PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SCAPP 2016-2030**

**Version Validée**

1 Avril 2016

## LISTE DES ABREVIATIONS

AEP	Alimentation en Eau Potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANAPEJ	Agence Nationale d'
BM	Banque Mondiale
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CaLP	Cash Learning Partnership
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
CUN	Communauté Urbaine de Nouakchott
ETR-ML	Etablissement d'exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MASEF	Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONAS	Office National de l'Assainissement
ONG	Organisation non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
ONSER	Office National des Services de l'Eau Rural
SNAAT	Société Nationale des Aménagements Agricoles et Travaux
SNDE	Société Nationale de l'Eau
SNPS	Stratégie Nationale pour la Protection Sociale
TAKAVOUL	Programme National des Transferts Sociaux
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## Sommaire

I.	Introduction.....	4
<b>II.</b>	<b>Etat des Lieux :.....</b>	<b>5</b>
2.1	Hypothèses et Approche :.....	5
2.2	Bilan :.....	7
<b>3.</b>	<b>Les contraintes, défis et atouts actuels du secteur.....</b>	<b>11</b>
3.1	Forces et Atouts du Secteur :.....	11
3.2	Contraintes.....	12
3.3	Défis majeurs à relever :.....	12
3.5	Opportunités et menaces.....	13
<b>4.</b>	<b>Vision et Objectifs 2016-2030.....</b>	<b>13</b>
4.1	Engagement du pays.....	13
4.2	Vision du secteur.....	13
4.3	Objectifs Chiffrés à atteindre en 2020, 2025 et 2030.....	15
<b>5</b>	<b>Matrice des Indicateurs de développement du secteur :.....</b>	<b>16</b>
<b>6</b>	<b>Critères de la Hiérarchisation des actions prioritaires :.....</b>	<b>16</b>
6.1	Actions en cours et dont la mise en œuvre se poursuit :.....	16
6.2	Pertinence des actions programmées par rapport à la vision et aux objectifs à moyen et long terme :.....	16
<b>7</b>	<b>Plan d'action 2016-2020.....</b>	<b>16</b>
<b>Annexes.....</b>		<b>17</b>
Annexe 1 :	Indicateurs de suivi de la SCAP (2016 – 2030).....	18
Annexe 2 :	Programme d'actions pour 2016-2020.....	20
Annexe 3 :	Niveau des indicateurs en 2015.....	23
Annexe 4 :	Documentation des indicateurs.....	25
Annexe 5 :	Données clés sur le secteur.....	26
Annexe 6 :	Composition du Comité Technique Sectoriel (CTS).....	31

## **I. Introduction**

Pour mettre fin à la dispersion des projets intervenant dans les domaines de la lutte contre les séquelles de l'esclavage, d'insertion des rapatriés et de lutte contre la pauvreté, l'agence TADAMOUN a été mise sur place en 2013 pour prendre en compte le souci de l'Etat d'assurer une utilisation optimale des ressources allouées aux efforts de lutte contre la pauvreté, pour un accès rapide des populations à des infrastructures et services de qualité.

L'agence nationale de lutte contre les séquelles de l'esclavage, de l'insertion et de lutte contre la pauvreté est chargée d'une triple mission fondamentale dans l'action du Gouvernement visant l'amélioration des conditions de vie des populations :

- La première mission concerne la promotion et la mise en œuvre de la politique nationale en matière de lutte contre les séquelles de l'esclavage.
- La deuxième mission de l'agence nationale Tadamoun est de mettre en œuvre projets et programmes visant l'insertion des rapatriés.
- La troisième mission de l'agence nationale Tadamoun est de concevoir et de mettre en œuvre la politique nationale en matière de lutte contre la pauvreté et d'insertion conformément aux objectifs et orientations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), à travers la conception et la mise en œuvre de programmes ciblés de lutte contre la pauvreté et d'insertion, visant l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres.

Dans le cadre de son ambition d'accomplir ces missions, l'agence nationale Tadamoun a mis en œuvre, au cours des années 2014 et 2015, un ensemble de programmes d'intervention prioritaires en parfaite complémentarité et synergie avec les actions menées par les différents départements, avec un ciblage particulier des populations les plus pauvres et de leurs besoins.

Actuellement, l'Agence entend capitaliser les réalisations et élaborer une stratégie sur 30 ans, pour gagner le pari de la lutte contre les séquelles de l'esclavage et ses formes contemporaines et éradiquer l'extrême pauvreté. Ceci avec 02 défis : (i) le manque de statistiques sur le nombre et la localisation des localités (Adwabas) où gîtent les séquelles de l'esclavage et l'extrême pauvreté et (ii) le maintien dans le long terme de ses interventions en dépit des chevauchements avec d'autres départements : problématique de l'intersectorialité.

## II. Etat des Lieux :

Le décret 2013-048 du 28/03/2013 a créé l'établissement public dénommé « Agence TADAMOUN » et a fixé les règles de son organisation et son fonctionnement. L'article 2 stipule que l'Agence TADAMOUN est chargée de :

- Identifier et proposer en concertation avec les autres acteurs intervenants dans le domaine, les programmes de nature à éradiquer les séquelles de l'esclavage et d'assurer leur exécution ;
- Assurer la conception, la coordination, la mise en œuvre et le suivi des programmes d'insertion des réfugiés rapatriés dans la vie active ;
- Promouvoir et mettre en œuvre, notamment dans le cadre du CSLP, des programmes visant l'éradication de la pauvreté.

Sur la base de cette trilogie (séquelles de l'esclavage, insertion des rapatriés et éradication de l'extrême pauvreté), l'Agence Tadamoun a mis en place son premier plan d'actions qui a organisé ses interventions pour les 02 années écoulées : 2014-2015. Ces activités se sont basées sur la mise en place d'une offre qui répond aux demandes les plus urgentes en matière d'accès à l'éducation, la santé, l'eau potable et l'amélioration des conditions de vie et de travail ( habitat social et moyens de production).

### 2.1 Hypothèses et Approche :

A défaut de statistiques précises sur les populations touchées par les séquelles de l'esclavage (Adwabas), et en attendant de réaliser une étude démographique et de localisation, l'Agence a adopté l'hypothèse de travailler avec le chiffre de l'extrême pauvreté monétaire qui est de 16.6% de la population mauritanienne soit **587.246** habitants<sup>1</sup>. En considérant un taux d'accroissement de la population de 2.4%, on obtient une population cible de **661.180** hbts en 2020. Pour la décade 2020 -2030, l'étude qui sera réalisée permettra d'avoir des chiffres précis qui serviront pour ajuster la programmation restante.

Cette hypothèse a été corroborée par des premières missions d'identification, qui ont retenu 928 villages sur les 5763 villages recensés par l'ONS sur tout le territoire (Recensement Général de Population et de l'Habitat 2013), comme localités éligibles pour l'identification des besoins et donc une éventuelle intervention de l'Agence Nationale TADAMOUN. La population de ces 928 villages est de 1.430.863 habitants (RGPH 2013).

Les différentes missions d'identification des besoins en services, effectuées lors des visites de terrain dans les zones de ciblage de TADAMOUN, ont permis de faire les constats suivants:

- (i) La majeure partie des localités visitées dispose d'un système d'approvisionnement en eau où prédomine des puits traditionnels ;
- (ii) Une prise en charge sanitaire limitée par l'insuffisance du personnel et le faible niveau d'équipement des infrastructures ;
- (iii) Des conditions de qualité de l'enseignement de plus en plus éprouvées par le recrutement de personnel faiblement qualifié ;
- (iv) Un environnement scolaire défavorable marqué par des conditions d'apprentissage à améliorer (des sur-effectifs dans les salles de classe, déficit de tables et de latrines,

---

<sup>1</sup> Source rapport feuille de route de la Stratégie Nationale de Développement post-2015

déficit de cantines scolaires privant certains enfants de la scolarité car ils ne peuvent pas faire 02 fois le chemin entre leur chez et l'école);

- (v) Un déficit de centre d'alphabétisation qui aggrave le taux d'analphabétisme au niveau d'une frange importante de la population ;
- (vi) Le caractère précaire des habitats des victimes des séquelles de l'esclavage, des rapatriés et des plus pauvres. En effet, les types principaux de logement occupés par les ménages sont souvent des habitats précaires ;
- (vii) L'utilisation des outils traditionnels, conjuguée à la force animale témoigne du caractère rudimentaire du système de production agricole dans les zones où vivent les victimes des séquelles de l'esclave, les rapatriés et les populations les plus pauvres en général. Cette situation est combinée avec (a) la vétusté du matériel agricole et des contraintes financières qui pèsent sur son renouvellement ; (b) le faible niveau d'encadrement; (c) une dotation insuffisante en intrants agricoles; et (d) la divagation des animaux qui détruisent les cultures.
- (viii) Les secteurs d'appui à la production dans le milieu rural se composent, entre autres, du commerce, des points d'échanges et des équipements collectifs. Ces secteurs, sources de génération de revenus, viennent en appoint aux secteurs classiques de l'économie que sont l'agriculture et l'élevage. A ce titre, ces secteurs se caractérisent par: (a) l'utilisation par les femmes, d'outils traditionnels (pileurs) qui sont de nature à alourdir les travaux des femmes; (b) le caractère désorganisé des marchés hebdomadaires qui constituent un outil d'échanges avec l'inexistence d'infrastructures commerciales modernes; (c) la faiblesse des moyens techniques et financiers d'appui à la production; et (d) le déficit de formation et d'encadrement des acteurs pour la valorisation des productions

Pour améliorer les conditions de vie et la participation économique, sociale et politique des pauvres, l'Agence Nationale TADAMOUN adopte une planification basée sur:

- *La définition de critères objectifs* : (i) localité où le besoin est exprimé par voie administrative, (ii) volonté des villages à faire des regroupements, (iii) taux de pauvreté par Moughataa extrapolé sur les communes et les villages sur la base de similitude des niveaux de vie (EPCV 2014), (iv) taille des localités (plus de 500 habitants), et (v) respect des normes préétablies en matière de distance entre les infrastructures (rayon de 5k pour les postes de santé et rayon de 3km pour les services d'éducation) ;
- *Un ciblage géographique* qui consiste à identifier des grappes de villages où les besoins des populations sont identifiés et encourager leur regroupement : le pays a été divisé en 3 grandes zones composées chacune de 04 wilayas et présentant des similitudes en matière de potentialités en ressources et spécificité en matière de création de richesse (**Zone Est** : H. Chargui, H. Gharbi, Assaba et Tagant – **Zone Sud** : Brakna, Gorgol, Guidimakha et Trarza – **Zone Nord** : Inchiri, Adrar, D. NDB et Tiris Zemour).
- *Un ciblage par focus group* qui consiste à conduire des entretiens aussi bien quantitatifs que qualitatifs, avec les autorités administratives et les élus, les populations pauvres en vue d'identifier les besoins de développement. Les focus group consultés comportent toujours un échantillon représentatif de la population locale avec une représentativité des groupes marginalisés (femmes et jeunes);

- Un ciblage genre, à travers l'entretien avec trois groupes des populations, parmi lesquels un groupe de femmes.

## 2.2 Bilan :

184 villages ont été l'objet d'une intervention de TADAMOUN, soit **20% des villages éligibles** et **714 villages** ont été visités par une mission d'identification de TADAMOUN (110 en 2013 et 604 en 2014).

Ces villages éligibles se répartissent par zone comme suit:

Zones	Wilayas	Nombre de villages éligibles	Nombre de villages où il ya eu intervention de TADAMOUN	%
<b>Zone Est</b>	H. Chargui, H. Gharbi, Assaba et Tagant	431	78	18%
<b>Zone Sud</b>	Brakna, Gorgol, Guidimakha et Trarza	480	97	20%
<b>Zone Nord</b>	Inchiri, Adrar, D. NDB et T. Zemmour	17	9	53%

Les réalisations de TADAMOUN pour 2015, sont récapitulées en 03 grands volets :

- ✓ Réalisation d'infrastructures éducatives, sanitaires, hydrauliques, d'habitat et d'ouvrages hydro-agricoles ;
- ✓ Appui aux bénéficiaires: modernisation des moyens de productions, AGR.
- ✓ Protection Sociale.

### 2.2.1 Réalisation des Infrastructures :

#### **Infrastructures éducatives :**

- Construction de 09 écoles primaires (72 salles de classes pour 3888 élèves) et 03 collèges (12 Salles de classes pour 528 élèves)
- Travaux en cours pour 11 écoles primaires (88 salles de classes pour 4752 élèves) et 03 collèges (12 Salles de classes pour 528 élèves) ;
- Construction de 02 cantines scolaires.

Le programme en cours va permettre l'accès à l'éducation pour 9690 élèves, soit 16% de la population ciblée (environs **66.650** enfants à scolariser).

La réalisation de ces infrastructures, relevant de la mission classique du **Ministère de l'Éducation**, nécessite une étroite collaboration avec ses services, notamment pour la mise en place l'équipement en tables-bancs et déployer les moyens humains et la logistique pédagogique.

#### **Infrastructures d'Alphabétisation des Adultes :**

- la poursuite de l'exécution du Programme d'Alphabétisation en apprentissage des métiers (PALAM);
- la construction de 13 Mosquées
- la construction de 7 mahadhras ;

#### **Infrastructures sanitaires :**

- Construction et équipement de 10 postes de santé
- Chantiers en cours pour 10 postes de santé.

En se basant sur l'hypothèse de couverture d'un poste de santé par une population de 1.000 personnes, le programme de 20 postes de santé va permettre l'accès aux soins de base pour 20.000 habitants, soit 3.4% de la population ciblée.

La réalisation de ces activités, relevant de la mission classique du **Ministère de la Santé**, nécessite une étroite collaboration avec ses services, notamment pour la mise en place du personnel soignant et de la pharmacie.

***Infrastructures hydrauliques :***

- Réalisation de 15 forages avec un débit qui varie entre 3.5 et 60 m<sup>3</sup>/h ;
- Réalisation de 4 Adductions d'Eau Potable ;
- Réalisation en cours de 12 Adductions d'Eau Potable ;
- L'installation des Equipements Exhaures et Adductions d'Eau Sommaire achevées pour 6 forages ;
- La rétrocession à l'ONSER de 3 AEP réalisées dans le cadre du Programme de Lehdada;

Le programme en cours va permettre l'accès à l'eau potable pour 30.000 habitants, soit 5.1% de la population ciblée.

La réalisation de ces activités, relevant de la mission classique du **Ministère de l'Hydraulique**, nécessite une étroite collaboration avec ses services. Notamment pour cadrer avec les contrats de concessions déjà signés avec la SNDE et l'ONSER.

***Infrastructures et Equipements d'appui aux Activités Agro-pastorales :***

- La réalisation de l'aménagement agricole d'Edebaye M'Begnik totalisant 80 Ha
- La construction de 6 barrages (Jekh au Gorgol, Legned et Chlekh Lehmir au Brakna, Louaibda à l'Inchiri, Daber et Akneiker au Tagant).
- La réalisation de 60 digues et diguettes dans la zone de Male (Brakna).
- La mise à disposition des populations cibles de 35 Km de grillage pour protéger les cultures contre la divagation animale, ce qui contribue sans doute à renforcer la cohésion sociale entre les populations.

Le programme en cours va permettre l'accès à l'eau potable pour 10.000 habitants, soit 1.7% de la population ciblée.

La réalisation de ces activités, relevant de la mission classique du **Ministère de l'Agriculture**, nécessite une étroite collaboration avec ses services.

***Infrastructures d'habitat :***

- La construction de 375 logements sociaux à Nouadhibou (Tarhil) et l'ouverture des travaux pour 784 nouveaux logements dans le même quartier.

Ce programme, construit pour pallier à l'extrême pauvreté en milieu péri-urbain, va permettre l'accès au logement pour 7070 habitants, soit 1.2% de la population ciblée.

La réalisation de ces activités, relevant de la mission classique du **Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire**, nécessite une étroite collaboration avec ses services.

**2.2.2 Appui aux bénéficiaires :**

L'appui aux bénéficiaires se fait à travers : (i) l'exécution d'un programme de modernisation des moyens de production, (ii) activités génératrices de revenus.



### **Modernisation des moyens de production :**

**Programme « Tricycles »**, comme levier pour : (i) lutter contre la pauvreté et les séquelles de l'Esclavage; (ii) mettre en place un service de livraison en harmonie avec les exigences de l'ordre urbain ; (iii) améliorer les conditions de vie des bénéficiaires; (iv) améliorer la mobilité urbaine et la fluidité du trafic routier; et (v) renforcer les capacités d'organisation des diplômés chômeurs (TPE et GIE). Les Activités suivantes ont été exécutées :

- La rétrocession de 1215 tricycles pour l'ANAPAEJ pour la création d'emplois pour les jeunes chômeurs;
- La rétrocession de 800 tricycles pour la CUN pour la création d'emplois et le remplacement de charrettes pour octroyer à la ville de Nouakchott un visage de modernité nouveau mérité;
- La rétrocession de 200 tricycles pour la Commune de Nouadhibou pour la création d'emplois et le remplacement des charrettes, comme contribution de l'Agence aux efforts de modernité que les pouvoirs publics entreprennent pour accompagner la transformation radicale que cette ville, déclarée zone franche, est entrain de connaître;
- La fourniture de 20 tricycles pour le Ministère de l'Elevage;
- L'octroi de 27 tricycles au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime;
- L'octroi de 8 tricycles à l'office National de l'Assainissement (ONAS/MHA);
- La mise en place, en cours, de 5 ateliers de maintenance des tricycles (3 à Nouakchott et 2 à Nouadhibou)

**Programme « charrue à traction animale »**, comme modernisation des moyens de production agricole s'est traduit par :

- La distribution au profit d'exploitants agricoles, dans les wilayas du Hodh Chargui, Hodh El Gharbi et l'Assaba, de 1500 charrues à traction animales.

La modernisation des moyens de production bénéficie à une population totale estimée à 6835 personnes, soit – de 2% de la population totale ciblée.

### **Activités Génératrices de revenus (AGR):**

Considérant que les AGR permettent aux populations pauvres de prendre en charge leurs charges spécifiques, mais aussi d'améliorer leurs conditions socio-économiques, l'action de l'Agence TADAMOUN a porté sur :

- Le financement de 46 micro-projets d'activités génératrices de revenus ;
- Distribution de 24 moulins à grains ;
- La réalisation de 94 opérations de maraichage ;
- Appui apporté à 1100 exploitants maraichers à Nouadhibou ;
- Appui, en cours, au profit de 735 autres exploitants.

Les AGR bénéficient à une population totale estimée à 69.190 personnes, soit 11,78% de la population totale ciblée.

### **2.2.3 Protection Sociale :**

Pour répondre, au moindre coût, à ses objectifs de réduction de la pauvreté à long terme, les différentes évaluations des filets sociaux recommandent que la Mauritanie oriente progressivement son action des interventions d'urgence vers l'élaboration de programmes efficaces à moyen et à long terme. Pour, donc, accroître l'efficacité de ses dépenses et de leur impact sur la pauvreté, la

Mauritanie devrait remplacer certains de ses programmes universels (EMEL, et autres subventions non ciblées) par des interventions ciblées.

Des éléments de base sont en place pour ce changement transformationnel. La Mauritanie a adopté sa stratégie nationale de protection sociale (SNPS) en 2014. Cette stratégie propose une vision à long terme et une feuille de route pour la création d'un système de protection sociale intégrée, dont le Projet d'Appui aux Filets Sociaux, notamment son programme national des transferts sociaux, constitue un des éléments d'opérationnalisation.

L'action du programme, pour lequel TADAMOUN a été choisie comme Agence d'exécution, a porté plus particulièrement en 2015 sur:

- La mise en place de l'unité de coordination du programme (recrutement de: (i) l'équipe centrale, et (ii) de l'équipe régionale (pour ce qui est la wilaya pilote de mise en œuvre du programme (superviseur et 9 animateurs sociaux);
- Le développement de tous les outils techniques requis pour un démarrage réussi du programme (Elaboration des manuels de : (i) des opérations, (ii) des procédures administratives et comptables, (iii) des procédures de gestion financière, et (iv) des procédures de passation des marchés) ;
- La réalisation de 50 jours de formation dans le cadre du renforcement des capacités des équipes. Ces formations ont porté sur des différentes thématiques (formation sur le cash transfert organisée par le MAED et l'UNICEF à Nouackchott, deux formations sur le cash transfert organisées par le CaLP à Nouackchott, formation sur les leçons apprises des transferts monétaires à Dakar avec l'appui de l'UNICEF, formation des animateurs du programme sur le module introductif du programme) ;
- Participation à différents ateliers régionaux et mondiaux pour renforcer les apprentissages sur les transferts monétaires (Atelier sur les expériences des Transferts Monétaire, organisé sous l'égide de l'Union Européenne à Nouakchott en février 2015, Communauté des Pratiques francophones sur la protection sociale (CoP) à Niamey avec l'appui de la BM et de l'UNICEF, participation à un forum mondial sur la protection sociale en milieu urbain, organisé par la BM à Pékin en Chine).

La réalisation du programme national des transferts sociaux, nécessite une étroite collaboration avec les différents secteurs concernés (Education, Santé, MASEF).

L'Agence TADAMOUN a également exécuté un projet pilote pour l'insertion des rapatriés ciblant 15.700 personnes (dans 22 communautés de la région, sur lesquelles 14 sont des communautés de rapatriés et 8 des communautés d'accueil).

Au cours de l'année 2015, les principales réalisations du projet pilote sont les suivantes:

- Distribution de 587 tonnes d'aliments de bétail au profit de 2250 ménages répartis en 1549 ménages rapatriés et 701 ménages d'accueil.
- Distribution de 14640 m de grillage de clôture au profit de 1249 ménages répartis en 373 ménages rapatriés et 876 ménages d'accueil.
- Distribution de 450 unités de matériel horticole au profit de 1253 ménages répartis en 582 ménages rapatriés et 671 ménages d'accueil.
- Distribution de 1500 Kg d'Engrais au profit de 1500 ménages répartis en 363 ménages rapatriés et 550 ménages d'accueil.

- Distribution de 72210 litres de gasoil au profit de 1033 ménages répartis en 382 ménages rapatriés et 651 ménages d'accueil.
- Distribution de 50 raccords diamètre 100 au profit de 172 ménages d'accueil.
- Distribution de 204 m de tuyaux d'irrigation au profit de 413 ménages répartis en 167 ménages rapatriés et 246 ménages d'accueil.
- Distribution de 105 600 Kg d'urée 46% au profit de 622 ménages répartis en 284 ménages rapatriés et 338 ménages d'accueil.
- Distribution de 9 C de GMP au profit de 413 ménages répartis en 167 ménages rapatriés et 246 ménages d'accueil.
- Octroi de 32.000.000 MRO pour le financement d'AGR au profit de 2065 ménages répartis en 907 ménages rapatriés et 1158 ménages d'accueil.

### 3. Les contraintes, défis et atouts actuels du secteur

#### 3.1 Forces et Atouts du Secteur :

- Une volonté et une détermination politiques pour lutter contre les inégalités socio-économiques qui se manifestent par la mise en place de la Feuille de route contre les séquelles de l'Esclavage, et des stratégies nationales de protection et de cohésion sociales. Cette volonté s'est traduite par l'allocation budgétaire annuelle accordée à TADAMOUN (7 milliards UM d'investissement sur le budget de l'Etat) ;
- La disponibilité d'un plan d'actions approuvé pour 2015-2017 ;
- La similitude des infrastructures à réaliser et la disponibilité des études détaillées qui nécessitent uniquement une adaptation aux sites à desservir ;
- Une souplesse et simplification des procédures de passation des marchés publics d'infrastructures visant à rendre l'action de l'agence (i) plus efficace (en termes d'atteinte des objectifs) et (ii) plus efficiente (efficacité recherchée à travers : une rationalisation présente des ressources allouée, une économie de temps d'exécution des marchés et d'exigence en terme de qualité qui consiste en une rationalisation future des ressources à allouer). En effet, les marchés dont le coût dépasse le montant à partir duquel la dépense publique devient de la compétence de la commission spéciale de passation des marchés de l'Agence TADAMOUN, se font à travers la transmission de Dossiers d'Appel d'Offre à la Commission des Marchés Publics des Secteurs de la Souveraineté. Il s'agit essentiellement des marchés de construction d'infrastructures d'éducation, de santé, d'habitat et d'acquisition des vaches laitières suitées. En plus des procédures des marchés publics d'infrastructures, dont le coût dépasse le seuil de compétences de l'organe de passation des marchés publics de l'agence, l'Agence exécute, en procédure interne sur la base de l'examen et de l'évaluation effectués par sa commission interne, des marchés dont le coût est dans le seuil de compétences de l'organe de passation des marchés publics de l'agence.
- La rapidité de l'exécution des infrastructures et leur rétrocession aux administrations chargées de leur exploitation.
- L'impact des réalisations déjà opérationnelles tend à renforcer la cohésion sociale entre les habitants : Les missions de TADAMOUN ont remarqué que les différentes populations (celles qui

vient d'être dotées d'une infrastructure et celle voisine qui avaient la leur, cohabitent sans tension, ni jalousie. Une étude d'impact doit être lancée pour mesurer correctement ces réalités.

### 3.2 Contraintes

Elles sont de 02 natures : contrainte liées à la programmation/ciblage, contraintes liées à l'exécution.

Dans le cadre du ciblage et de la programmation, l'Agence Tadamoun s'est confrontée: (i) à la dispersion des localités qui abritent les véritables cibles (Adwabas), (ii) au manque de statistiques et d'expression claire de besoin suivant la procédure administrative, (iii) à l'existence de doublons, en dépit de la consultation des départements concernés, et (iii) au retard dans la collaboration et la réactivité de certains partenaires, notamment pour la mise en place des regroupements de villages qui sont parfois bloqués pour une simple formalité administrative ;

Dans le cadre de l'exécution de ses programmes, l'Agence TADAMOUN s'est heurtée globalement à : (i) une faiblesse et un manque de professionnalisme des entreprises et des bureaux de suivi et de contrôle, (ii) la difficulté de mobilisation des redevances et contribution de certains bénéficiaires dans la réalisation des infrastructures d'habitat, (iii) la mauvaise qualité disponible sur le marché local de certains produits tels que le grillage à mobiliser pour les activités agricoles, (iv) au manque de coordination entre les opérateurs du cash-transfert et disparité des approches et méthodes.

### 3.3 Défis majeurs à relever :

L'Agence doit relever les défis suivants :

**Durabilité de son action:** la majeure partie des activités de Tadamoun se complète avec les missions classiques des ministères de l'Education, de la Santé, de l'hydraulique, de l'Agriculture et du MASEF. Un cadre de concertation et de coordination doit être mis en place entre TADAMOUN et ces ministères pour traiter cette intersectorialité et maintenir une dynamique en faveur du long terme.

**Disponibilité de données statistiques :** il a été noté le manque de statistiques (données démographiques et localisation précise) sur les populations ciblées, notamment pour celles devant bénéficier des programmes de l'éradication des séquelles de l'esclavage. Ce qui rend difficile l'adéquation entre l'offre et la demande des services ;

**Etendue des besoins en services à couvrir :** En se fiant aux hypothèses formulées dans le diagnostic, il est à noter le défi de l'énorme besoin en services d'éducation, santé, accès à l'eau potable, ouvrages hydro-agricoles, etc. Ce besoin peut être évalué comme suit : (i) 66.650 enfants à scolariser (soit 1.330 salles de classes à construire, donc 166 écoles de 8 classes, (ii) population de 337.300 Hbts sans accès aux soins de base (soit 550 postes de santé à construire ou à réhabiliter), (iii) population de 327.300 hbts sans accès à l'eau potable (soit 320 AEP à réaliser sous forme de forages, approfondissement de puits, eau du fleuve à traiter), (iv) population de 178.650 habitants vivant directement de l'agriculture sous-pluie et ne détenant pas d'ouvrages (180 petits barrages, digues et diguettes à aménager, et (v) 47.500 ménages sans logement décent (47.500 habitats sociaux à construire). Les populations visitées demandent l'appui quasi-généralisé sur les moyens de produire, sur l'alphabétisation des personnes, sur le financement d'activités génératrices de revenus et surtout le filet social pour faciliter l'insertion et le profit des groupes vulnérables des infrastructures mises à leur disposition. Si Tadamoun doit à elle seule s'attaquer à ce programme, il y a lieu de la

doter des moyens humains et matériels et de ressources financières et mettre sur place une organisation de gestion des chantiers très éparpillés.

### 3.4 L'intégration des ODD

Vu l'importance de son champs d'action, l'apport de l'Agence TADAMOUN cadre de manière significative avec les priorités définies par les consultations nationales Post 2015 et intègre les ODD en général et particulièrement les objectifs n°01 (**Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**) et n°10 (**Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein**).

### 3.5 Opportunités et menaces.

TADAMOUN, dispose d'un statut spécifique pour réaliser ses programmes, sans lourdeur, ni entrave. A cet effet, elle entretient des structures étatiques d'une expérience avérée dans des domaines spécifiques est une approche adoptée dans l'exécution de certains programmes: la Société Nationale des Aménagements et Travaux (SNAT) dans le domaine des aménagements et des barrages; l'Etablissement d'Exécution des Travaux réalisés en Matériaux Locaux (ETR-ML) pour le suivi technique du projet jusqu'à la date de livraison.

Cependant, elle doit être vigilante pour assurer la pérennité des ouvrages et s'assurer que le service recherché à travers l'infrastructure est véritablement rendu : l'infrastructure à elle seule ne permet pas d'assurer le service. L'exploitation ne doit-elle pas aussi faire l'objet, même de manière temporaire, d'une prise en charge par l'Agence ?

Dans la préparation du **Programme National des Transferts Monétaires** comme filet social, la principale menace réside dans la prolifération des intervenants (en particulier les ONG internationales) sans aucune coordination de l'action, ni harmonisation des méthodes de travail et des montants distribués. Une telle situation, fait que plusieurs intervenants distribuent des montants de niveaux disparates, au profit des mêmes ménages.

## 4. Vision et Objectifs 2016-2030

### 4.1 Engagement du pays

Pour tenir compte des engagements du pays, notamment pour l'intégration des ODD, la vision sectorielle de TADAMOUN s'intègre harmonieusement dans les grands objectifs pour l'Agenda post 2015 dont celui de réduire la pauvreté et l'extrême pauvreté en milieu rural et périurbain et la prise en charge des groupes les plus vulnérables à travers la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale. A cet effet, L'intervention de TADAMOUN cadre avec les Objectifs de développement durable qui consistent à « **Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et à « **Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein** »

### 4.2 Vision du secteur

La vision, de l'agence nationale TADAMOUN consiste à faire des populations victimes des séquelles de l'esclavage, rapatriées et en situation d'extrême pauvreté, une communauté bien intégrée socio-économiquement grâce à *une équité sociale promue en matière d'accès aux services sociaux de base*, à un habitat décent et à des sources de revenus diversifiées.

A cet effet, la priorité dans l'intervention de l'agence nationale "Tadamoun" sera de réunir les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une approche globale, comprenant l'ensemble des services essentiels et capable de dégager des solutions innovantes, adaptées aux contextes et permettant non seulement de garantir l'égalité des victimes des séquelles de l'esclavage, des rapatriés et des plus pauvres à l'accès aux services d'éducation, de santé et d'eau potable.

En matière d'**éducation**, l'action de l'agence, au cours de la période 2016-2030 aura comme objectif d'assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés et aux plus pauvres une offre éducative mieux adaptée, à travers ; (i) la construction et l'équipement d'écoles fondamentales complètes; (ii) la construction de salles de classe complétant des écoles existantes et de latrines; et (iii) l'équipement de salles de classe, de bureaux de directeurs.

Dans l'objectif spécifique d'assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés et aux plus pauvres **une offre sanitaire de qualité**, l'action de l'agence nationale "Tadamoun" portera, au cours de la période 2016-2030, sur : (i) la construction de postes de santé; (ii) la réhabilitation de postes de santé existants; (iii) l'équipement de postes de santé; et (iv) l'acquisition d'ambulances équipées.

Le programme d'accès à **l'eau potable** qui sera mis en œuvre par l'agence nationale "Tadamoun" visera comme objectif principal d'assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés en particulier et aux plus pauvres en général un accès à l'eau potable à travers: (i) la réalisation et l'équipement de forages; (ii) la réalisation d'adduction d'eau potable ; et (iii) l'approfondissement de puits.

Dans le domaine d'**alphabétisation**, les interventions de l'agence nationale "Tadamoun", au cours de la période 2016-2030, viseront comme objectif de réduire, chez les victimes des séquelles de l'esclavage, les rapatriés et les plus pauvres, le taux d'analphabétisme à travers: (i) la construction, l'équipement de classes d'alphabétisation d'adultes; (iii) la construction de mosquée avec mahadras dans différentes villes et localités des zones d'intervention de l'agence.

Dans le but d'assurer aux populations victimes des séquelles de l'esclavage en particulier et des plus pauvres en général, l'accès à un **habitat décent** qui se veut accessible et adapté aux populations pauvres et dont la maîtrise d'œuvre est confiée aux acteurs de la filière BTP mauritanienne en vue de contribuer à sa structuration, l'agence nationale "Tadamoun" exécutera un programme ambitieux de construction de logements aussi bien dans le milieu urbain que rural.

Dans l'objectif d'appuyer une **agriculture** qui contribuera à améliorer la sécurité alimentaire des victimes des séquelles de l'esclavage, des rapatriés et des plus pauvres, l'action de l'agence nationale "Tadamoun", au cours de la période 2016-2030, se focalisera sur: (i) l'aménagement, et la mise en valeur de périmètres agricoles; (ii) la réalisation/réhabilitation de barrages; (iii) l'acquisition de charrues à traction animale; et (iv) la clôture en barbelé de superficies de cultures sous pluie.

Le programme des **AGR** qui couvre la majorité des wilaya du pays, a pour objectif principal de favoriser l'accès des victimes des séquelles de l'esclavage, des rapatriés et des plus pauvres à de petits crédits (fonds de roulement) qui leur permettent d'exercer des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois à travers: (i) l'acquisition d'équipements et

de fonds de roulement pour des ateliers de tissage des nattes au profit des femmes ; (ii) l'acquisition d'équipements et de fonds de roulement pour des atelier de couture et teinture des habits au profit des femmes; (iii) l'acquisition de moulins à grain et la construction de leurs abris au profit des coopératives féminines; (iv) la mise en place de boutiques communautaires au profit des femmes; (v) la mise en place de boucheries; (vi) la mise en place de boulangeries;(vii) la distribution de vaches suitées revitalisant les circuits de solidarité sociale et améliorant les revenus des populations pauvres; et (ix) le développement d'équipements communautaires collectifs.

Dans le programme de **filets sociaux** visant à promouvoir l'investissement dans le capital humain des enfants des familles en extrême pauvreté (Santé et éducation en particulier), l'action de l'Agence nationale TADAMOUN, au cours de la période 2016-2030, se focalisera sur la mise en place de filets de sécurité sociale à travers des transferts sociaux financés dans le cadre des 02 projets : TAKAVOUL et Projet des moyens de subsistance durable des rapatriés et des communautés d'accueil.

#### 4.3 Objectifs Chiffrés à atteindre en 2020, 2025 et 2030

Indicateur	Unité	2020	2025	2030
• Taux d'extrême pauvreté réduit	%	8%	6%	3%
• Nombre de villages couverts par l'intervention de TADAMOUN	Village	450	750	928
• Offre d'infrastructures éducatives	Ecole	150	150	150
• Offre d'infrastructures sanitaires	Poste de santé	125	125	125
• Offre d'infrastructures en eau potable	Forage/AEP	230	230	230
• Offre d'infrastructures d'appui à l'agriculture	Barrage	30	30	30
• Nombre de rapatriés insérés	%	60%	100%	
• Offre d'infrastructures en habitat décent	Logement social	3159	1000	1000

## 5 Matrice des Indicateurs de développement du secteur :

Activités programmées	Indicateurs de suivi		
	Def de l'indicateur	Situation de réf	Situation cible
1.1.1 Mise en œuvre du Programme Education		27%	100%
1.1.2 Mise en œuvre du Programme Santé		14%	100%
1.1.3 Mise en œuvre du Programme Eau		13%	100%
1.1.4 Mise en œuvre du Programme Alphabétisation		35%	100%
1.1.5 Mise en œuvre du Programme Habitat		10%	100%
1.1.6 Mise en œuvre du Programme Agriculture		32%	100%
1.1.7 Mise en œuvre du Programme AGR		22%	100%
1.1.8 Mise en œuvre du Programme Protection Sociale		0%	100%

## 6 Critères de la Hiérarchisation des actions prioritaires :

### 6.1 Actions en cours et dont la mise en œuvre se poursuit :

L'Agence TADAMOUN dispose d'un plan d'actions pour 2015, 2016,2017. Les réalisations poursuivent un calendrier dicté par le respect des procédures de recrutement des entreprises et d'un plan de charges des bureaux de suivi qui sont liés à l'Agence par une convention cadre.

### 6.2 Pertinence des actions programmées par rapport à la vision et aux objectifs à moyen et long terme :

Tous les programmes envisagés sont prioritaires et cadrent avec les documents de référence de la SCAPP, les ODD et crée de la valeur ajoutée locale ainsi que l'inclusion des groupes vulnérables.

## 7 Plan d'action 2016-2020

**Education :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:

- *La Construction et équipement de 100 écoles complètes ;*
- *La construction de 50 cantines scolaires.*

**Santé :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:

- *La Construction et équipement de 100 postes de santé ;*
- *Acquisition de 25 ambulances*

**Eau :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:



- *Construction/réhabilitation de 80 forages ;*
- *Mise en place de 40 AEP ;*
- *Approfondissement de 70 puits ;*
- *Traitement de l'eau du fleuve au niveau de 40 localités au Trarza*

**Alphabétisation :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:

- *Construction de 35 mosquées ;*
- *Construction de 35 mahadras et 35 salles d'alphabétisation des Adultes*

**Habitat Social :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:

- *L'achèvement de la construction de 1159 habitats sociaux au niveau urbain ;*
- *Construction de 4000 habitats sociaux en milieu rural (selon des approches novatrices)*

**Appui aux activités agro-pastorales :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:

- *Réalisation de 800 ha d'aménagement agricoles*
- *Acquisition de 2500 charrues ;*
- *Construction / réhabilitation de 30 barrages ;*
- *Réalisations de 2000 digues et diguettes ;*
- *Fourniture de 75 tonnes de semences ;*
- *Fourniture de 325 Km de matériels de protection des cultures (grillage)*

**Activités génératrices de revenu :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:

- *Mise en place de fonds de roulement pour la réalisation de 350 microprojets générateurs de revenus liés à:*
  - *des activités de fabrication de la pierre taillée;*
  - *des activités de traitement du gravier ;*
  - *des activités de fabrication de vente du gaz butane ;*
  - *la mise à disposition de moulins à grain ;*
  - *la mise à disposition de décortiqueuse de riz ;*
  - *des activités de cultures maraîchères ;*
  - *la mise à disposition de bacs glaciers.*

**Protection Sociale :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:

- *Transfert direct et régulier ;*
- *Offre des services d'éducation et de santé ;*
- *Promotion pour le changement des comportements ;*
- *Accès à un appui lié aux moyens de subsistance pour les rapatriés et les communautés d'accueil ;*
- *Renforcement des mécanismes de prévention des conflits et de gestion des risques.*

**Appui Institutionnel :** Le plan d'action de TADAMOUN prévoit:

- *Etude sur la démographie et la localisation des victimes ;*
- *Renforcement des capacités des ressources humaines de l'Agence ;*
- *Mise en place de délégations régionales.*

## **Annexes**

## Annexe 1 : Indicateurs de suivi de la SCAP (2016 – 2030)

Objectifs	Résultats	Indicateurs SCAPP	ODD (Oui/Non)	Sources permettant de renseigner l'indicateur	Niveau de l'indicateur en 2015 (situation de référence)	Cible indicateur 2020 (cumulative)	Cible indicateur 2025 (cumulative)	Cible indicateur 2030 (cumulative)
Assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés et aux plus pauvres une offre éducative mieux adaptée		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 écoles complètes sont construites ;</li> <li>• 50 cantines scolaires sont construites et équipées</li> </ul>	oui	SI TADAMOUN	36	136	236	336
Assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés et aux plus pauvres une offre sanitaire de qualité		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 postes de santé sont construits et équipés;</li> <li>• 25 ambulances acquises</li> </ul>	oui	SI TADAMOUN	21	121	221	321
Assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés en particulier et aux plus pauvres en général un accès à l'eau potable		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 80 forages sont construits ou réhabilités;</li> <li>• 40 AEP sont mises en place</li> <li>• 70 puits sont approfondis</li> </ul>	oui	SI TADAMOUN	37 28 0	117 68 70	197 108 140	277 148 210

		<ul style="list-style-type: none"> <li>les eaux pour 40 localités sur le fleuve Sénégal sont traitées</li> </ul>			0	40	80	120
		<ul style="list-style-type: none"> <li>L'achèvement de la construction de 1159 habitats sociaux au niveau urbain ;</li> <li>Construction de 4000 habitats sociaux en milieu rural (selon des approches novatrices)</li> </ul>	Oui	SI TADAMOUN	375	1159	1159	1159
			Oui		0	1000	2500	4000
Eradiquer l'extrême pauvreté à travers l'investissement en capital humain		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de ménages les plus pauvres recevant le cash transferts</li> </ul>	Oui	ONS, SI TADAMOUN	0	100 000		
Insérer environ 24000 rapatriés dans la vie socioéconomique tout en veillant à leur cohésion sociale avec les populations d'accueil		<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des rapatriés insérés dans la vie socioéconomique</li> </ul>	OUI	TADAMOUN	60%	100%	100%	100%

## Annexe 2 : Programme d'actions pour 2016-2020

Domaines prioritaires	Résultats	Actions prioritaires	Financement		
			Montant (en Millions MRO)	Disponibilité (acquis ou a rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
<b>Améliorer les moyens d'existence et des conditions d'émancipation des populations affectées par les pratiques traditionnelles et les séquelles de l'esclavage</b>	Accès des populations aux services sociaux de base (Education, Santé, Eau et Alphabétisation)	• Construction et équipement de 100 écoles complètes	9 400	A rechercher	ETAT et PTF
		• Construction de 50 Cantines scolaires	1 300	A rechercher	ETAT et PTF
		• Construction et équipement de 100 postes de santé	3 000	A rechercher	ETAT et PTF
		• Acquisition de 25 ambulances	665	A rechercher	ETAT et PTF
		• Construction/réhabilitation de 80 forages	320	A rechercher	ETAT et PTF
		• Mise en place de 40 AEP	960	A rechercher	ETAT et PTF
		• Approfondissement de 70 puits	280	A rechercher	ETAT et PTF
		• Traitement de l'eau du fleuve au niveau de 40 localités	800	A rechercher	ETAT et PTF
		• Construction de 35 mosquées	315	A rechercher	ETAT et PTF
		• Construction de 35 mahadras et 35 salles d'alphabétisation des Adultes	175	A rechercher	ETAT et PTF
<b>Améliorer le cadre de vie des populations pauvres</b>	Accès des populations pauvres à un habitat décent	• Poursuite de la construction de 1159 habitats sociaux au niveau urbain	1 238	Acquis	Etat
		• Construction de 4000 habitats sociaux en milieu rural (selon des approches novatrices)	2 800	A rechercher	ETAT et PTF
	Appui à l'agriculture	• Acquisition de 2500 charrues	1 875	A rechercher	ETAT et PTF
		• Construction / réhabilitation de 30 barrages	9 000	A rechercher	ETAT et PTF
		• Réalisation de 800 ha d'aménagement agricoles	2 605	A rechercher	ETAT et PTF

Domaines prioritaires	Résultats	Actions prioritaires	Financement		
			Montant (en Millions MRO)	Disponibilité (acquis ou a rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
<b>Innover et moderniser les moyens de production</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisations de 2000 digues et diguettes</li> </ul>	190	A rechercher	ETAT et PTF
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture de 75 tonnes de semences</li> </ul>	60	A rechercher	ETAT et PTF
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture de 325 Km de matériels de protection des cultures (grillage)</li> </ul>	683	A rechercher	ETAT et PTF
<b>Faciliter l'accès aux crédits</b>	Activités Génératrices de revenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de fonds de roulement pour la réalisation de 350 microprojets générateurs de revenus pourtant sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>des activités de fabrication de la pierre taillée;</li> <li>des activités de traitement du gravier</li> <li>des activités de fabrication de vente du gaz butane</li> <li>la mise à disposition de moulins à grain</li> <li>la mise à disposition de décortiqueuse de riz</li> <li>des activités de cultures maraîchères</li> <li>la mise à disposition de bacs glaciers</li> </ul> </li> </ul>	1 750	A rechercher	ETAT et PTF
<b>Mettre en œuvre des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté et d'insertion</b>	Transferts sociaux d'argents pour renforcer la protection sociale (TEKAVOUL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transfert direct et régulier</li> <li>Offre des services d'éducation et de santé ;</li> <li>Promotion pour le changement des comportements</li> </ul>	20 400	Acquis / A rechercher	ETAT/BM et Autres PTF
	Accès aux moyens de subsistance durables des rapatriés et des communautés d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès à un appui lié aux moyens de subsistance pour les rapatriés et les communautés d'accueil ;</li> <li>Renforcement des mécanismes de prévention des conflits et de gestion des risques</li> </ul>	442	Acquis	BM
Appui Institutionnel		<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude</li> <li>Formation</li> <li>Mise en place de délégations régionales</li> </ul>	67	A rechercher	Etat/Partenaires

### Annexe 3 : Niveau des indicateurs en 2015

Ils doivent être désagrégés autant que possible

Objectif	Indicateurs	ODD	S. Référence		2015			Observations
			Date	Valeur	Réalisation	Cible	Sources de l'indicateur	
<b>Domaine : Education</b>								
Objectif 1 : Assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés et aux plus pauvres une offre éducative mieux adaptée	Nombre d'écoles complètes construites	Oui/non	2015	36	20 (en cours)	20	SI TADAMOUN	
<b>Domaine : Santé</b>								
Objectif 1 .Assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés et aux plus pauvres une offre sanitaire de qualité	□ Nombre de postes de santé construits et équipés	Oui	2015	21	20 (en cours)	20	SI TADAMOUN	
<b>Domaine: Eau potable</b>								
Objectif1. Assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés en particulier et aux plus pauvres en général un accès à l'eau potable	Nombre d'AEP mises en place	Oui	2015	28	15	8	SI TADAMOUN	

<b>Nombre de forage réalisés</b>		2015	37	16	16	SI TADAMOUN	
Eradiquer l'extrême pauvreté à travers l'investissement en capital humain							
<b>Nombre de ménages les plus pauvres recevant le cash transferts</b>	Oui	2015	0	0	5000	SI TADAMOUN	
Insérer environ 24000 rapatriés dans la vie socioéconomique tout en veillant à leur cohésion sociale avec les populations d'accueil							
<b>Pourcentage des rapatriés insérés dans la vie socioéconomique</b>	Oui	2015	60%	100%	100%	SI TADAMOUN	

#### Annexe 4 : Documentation des indicateurs

Indicateur	Type	ODD	Périodicité	Source(s) information	Institution(s) responsable(s)	Observations (mesurabilité,...)
<b>Nombre d'écoles complètes construites</b>	Résultat, impact ou produit	Oui	Semestriel	SI TADAMOUN	Direction des projets d'infrastructures	
<b>Nombre de postes de santé construits et équipés</b>	produit	Oui	Semestriel	SI TADAMOUN	Direction des projets d'infrastructures	
<b>Nombre d'AEP mises en place</b>	produit	Oui	Semestriel	SI TADAMOUN	Direction des projets d'infrastructures	
<b>Nombre de forage réalisés</b>	Résultat	Oui	Semestriel	SI TADAMOUN	Direction des projets d'infrastructures	
<b>Nombre de ménages les plus pauvres recevant le cash transferts</b>	Résultat	OUI	Trimestriel	SI TADAMOUN	Programme National des Transferts Sociaux	
<b>Pourcentage des rapatriés insérés dans la vie socioéconomique</b>	Résultat	OUI	Trimestriel	SI TADAMOUN	Projet pilote des moyens de subsistance durable	



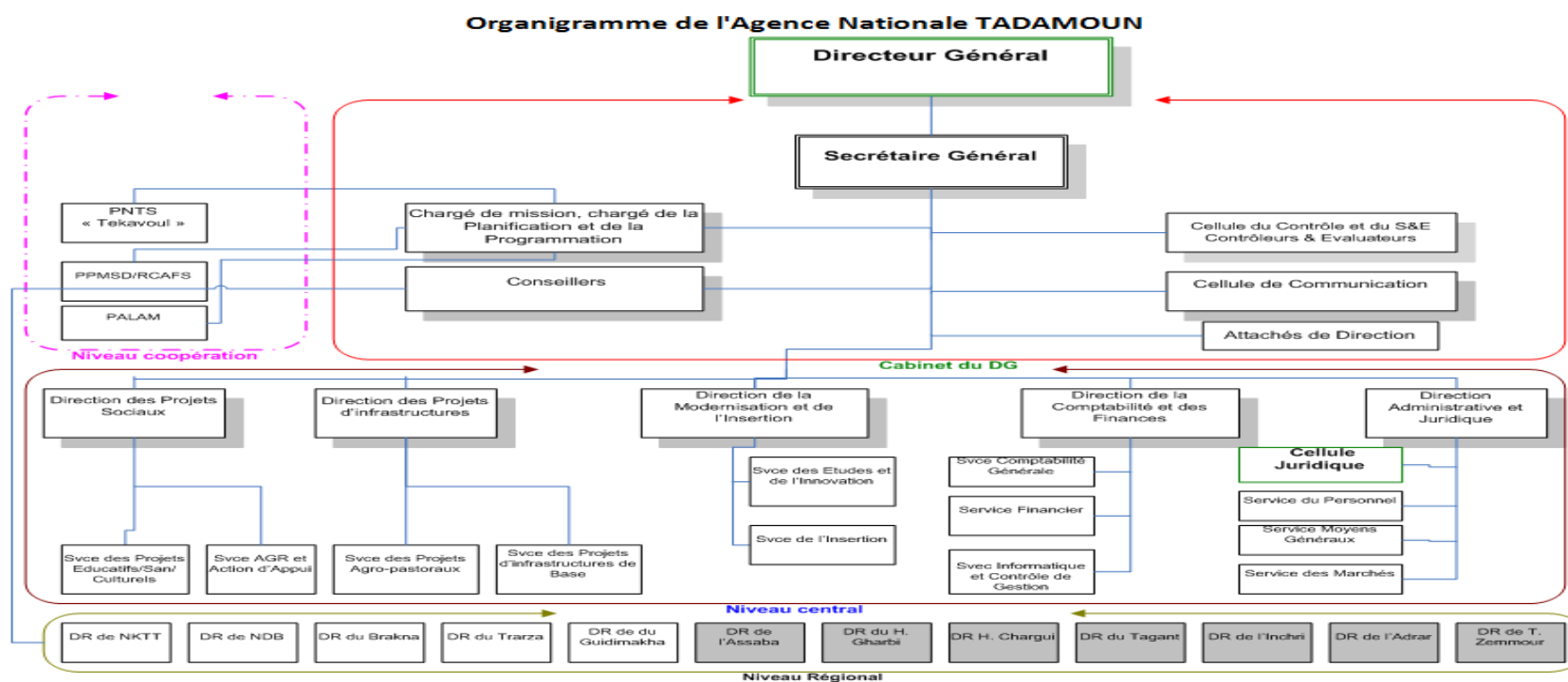
## Annexe 5 : Données clés sur le secteur

**Les emplois dans le secteur (ventilation par catégories, régions, statuts, ...)**

L'Agence TADAMOUN emploie directement environ **300 personnes** et indirectement 3 240 personnes.

**Les chiffres clés (acteurs, structures, produits, ...)**

### Organigramme



**Ressources et dépenses financières et évolution (Budget de fonctionnement, d'investissement)**

Le budget BCI Tadamoun pour 2013 est de 2.800.000.000 UM.

*Le budget BCI Tadamoun pour 2016 est de 7.150.000.000 UM dont 150.000.000UM pour le fonctionnement.*

***Les cadres de programmation disponibles : (stratégies, plans d'action, programmes, CDMT, ...)***

***Plan d'action 2015-2017 financé sur le budget de l'Etat et orientation pour 2018 et 2020***

***Programme National des Transferts Sociaux "TEKAVOUL": Une stimulation de la demande des services d'éducation et de santé***

L'année 2015 a connu, avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, la préparation de ce Programme National des Transferts Sociaux qui opérationnalise la Stratégie Nationale de Protection Sociale adoptée par le Gouvernement en juin 2013.

L'objectif de ce programme est d'éradiquer l'extrême pauvreté par des transferts monétaires conditionnels à travers l'utilisation des services d'éducation (envoi des enfants en âge de scolarisation à l'école) et de santé préventive (vaccination des enfants, fréquentation des femmes des services de santé) et par le changement de comportement.

Il cible les 100 000 ménages les plus pauvres de la population mauritanienne.

***Projet Pilote des Moyens de Subsistance Durables pour les rapatriés et les communautés d'accueil du fleuve Sénégal :***

L'objectif du projet est d'améliorer l'accès à un appui lié aux moyens de subsistance pour les rapatriés et les Communautés d'Accueil et de renforcer les mécanismes de prévention de conflit et de gestion des risques dans les régions de Brakna et de Trarza dans la zone de la Vallée du Fleuve Sénégal. Il cible un total de 15,700 personnes dans 22 communautés de la région, sur lesquelles 14 sont des communautés de rapatriés et 8 des communautés d'accueil. Il est prévu que les résultats clés du Projet comprennent une augmentation de la production moyenne agricole / d'élevage; une augmentation des revenus émanant des activités de marketing et non-agricoles; l'amélioration de l'accès aux systèmes de crédit/épargne; une formation professionnelle et l'alphabétisation pour les bénéficiaires ciblés; et une réduction du nombre de cas de conflit traités avec l'appui des mécanismes de résolution des conflits locaux.

**Les recommandations EPU 2015 (Examen Périodique Universel) :**

L'éradication des séquelles de l'esclavage et la traite des personnes :

19. L'éradication des séquelles et des formes contemporaines de l'esclavage constitue un axe prioritaire de l'action du Gouvernement. Pour ce faire, il a adopté le 06

mars 2014, une feuille de route pour l'éradication des formes contemporaines de l'esclavage et a mis en place un comité interministériel présidé par le Premier Ministre chargé de la mise œuvre des recommandations de cette feuille de route ainsi qu'une commission technique de suivi.

20. Participe à cette commission en qualité d'observateur, en plus de représentants des ministères, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, des organisations de la Société Civile, le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme en Mauritanie.

21. Un plan d'actions de mise en œuvre de cette feuille de route a été adopté, le 30 septembre 2014 et les actions ci-après ont été menées :

- l'adoption en conseil des ministres d'un projet de loi abrogeant et remplaçant la loi n° 048/ 2007 incriminant l'esclavage et réprimant les pratiques esclavagistes qui octroie aux ONG le droit de se constituer partie civile ;
- la commémoration, le 06 mars de chaque année, de la journée nationale contre les séquelles de l'esclavage ;
- l'institution du Cash transfert destiné à la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école au profit des familles pauvres et /ou affectées par les séquelles de l'esclavage;
- la validation d'un plan d'actions contre le travail des enfants;
- le développement des infrastructures scolaires (écoles, internats, etc.) au niveau des zones d'éducation prioritaires ;
- l'organisation de campagnes de sensibilisation sur la délégitimation de l'esclavage ;
- la tenue d'ateliers au profit des organisations de la société civile (OSC) et des médias sur la législation anti-esclavagiste ;
- la promulgation d'une fatwa, le 27 mars 2015, par l'Association des Oulémas sur l'illégitimité de la pratique de l'esclavage.
- la mise en place par l'Agence Nationale « TADAMOUN » de projets générateurs de revenus au profit des populations affectées par les séquelles de l'esclavage ;

22. En 2013, l'Agence Nationale « TADAMOUN », a bénéficié d'une enveloppe financière sur le budget de l'Etat de **2, 8 milliards UM** soit **9,7 millions \$** destinée à la réalisation de ses programmes.

23. Ces financements ont permis la réalisation de projets relatifs à l'éducation, la formation professionnelle, la santé, l'eau, l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement, l'habitat social et les petits métiers principalement dans les zones prioritaires (**Adwabas**). En outre, cette institution est habilitée à se constituer partie civile dans les affaires liées à l'esclavage.

24. Un Plan d'actions de lutte contre la traite des Personnes qui prend en compte toute forme de traite est en cours d'élaboration par le CDHAH.

### **Les recommandations EPU 2015 (Examen Périodique Universel), des organes de traités et des procédures spéciales (bureau du haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme en RIM) :**

125.21. Entreprendre la formation de la police, des autorités administrative et autorités judiciaires pour assurer un suivi efficace des cas de pratiques esclavagistes et de l'esclavage (Ouganda);

125.53. Assurer la collecte à l'échelle nationale, systématique et régulière de données ventilées sur toutes les formes d'esclavage (Afrique du Sud);

128.34. Coopérer avec le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme en Mauritanie et avec la société civile afin de mener une étude sur la nature, la fréquence et les conséquences de l'esclavage, et assurer une collecte systématique de données ventilées pour mesurer les progrès réalisés dans l'application des lois et des politiques visant à l'éradication des pratiques esclavagistes et discriminatoires (Canada);

125.54. Enquêter et traiter les plaintes concernant l'esclavage et les traitements similaires, et protéger les enfants contre ces pratiques (Mexique);

128.51. Prendre des mesures pour identifier et libérer les personnes réduites en esclavage, soutenir les victimes et mettre fin à la discrimination, en particulier la discrimination fondée sur la caste ou l'ethnie. Dans ce cadre, le gouvernement devrait reconnaître officiellement l'existence de l'esclavage; et commencer à recueillir des données détaillées sur le nombre de personnes détenues en l'esclavage pour faciliter le suivi des efforts d'éradication sous la loi de 2007 contre l'esclavage (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord);

126.7. Donner à **l'agence nationale Tadamoun** le mandat d'identifier les actes d'esclavage, de proposer et de mettre en œuvre des programmes anti-esclavagistes (Ghana);

126.24. Intensifier ses efforts pour éliminer totalement l'esclavage et les pratiques esclavagistes dans le pays (Sri Lanka);

126.25. Éliminer pleinement et efficacement les pratiques d'esclavage et veiller à ce que toutes les victimes de crimes d'esclavage reçoivent justice, vérité et réparation (Kenya);

126.26. Poursuivre ses efforts pour éliminer toutes les formes traditionnelles et modernes d'esclavage, y compris le travail forcé des enfants (Argentine);

126.27. Continuer à mettre en œuvre des mesures pour éradiquer l'héritage des formes contemporaines d'esclavage (Cuba);

126.28. Prendre des mesures appropriées pour éliminer toutes les formes contemporaines d'esclavage (Angola);

126.29. Assurer la mise en œuvre effective de la législation criminalisant l'esclavage et garantir des recours efficaces aux victimes d'esclavage (Pologne);

126.30. Applique sa législation anti-esclavage et garantir pleinement l'application du principe de non-discrimination et garantir la pleine jouissance de tous les droits de l'homme par tous les membres de la société (Afrique du Sud);

126.31. Mettre en œuvre les lois sur l'esclavage et veiller à ce que tous les crimes d'esclavage soient passibles de poursuites. (Suisse);

126.32. Passer en revue la loi contre l'esclavage explicitement et assurer la représentation, la protection et le soutien des victimes (Ouganda);

126.33. Intensifier la révision de la loi de 2007 pour lutter contre l'esclavage, afin de veiller à ce que des enquêtes exhaustives, impartiales et efficaces puissent être réalisées pour tous les crimes d'esclavage présumés (Uruguay);

126.34. Prendre des mesures pour assurer la conformité de sa législation contre l'esclavage et prendre des mesures efficaces pour indemniser ceux qui ont subi l'esclavage (Costa Rica);

126.35. Veiller à l'application effective de la loi sur la criminalisation de l'esclavage (France);

126.36. Fournir tous les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de la loi contre l'esclavage de 2015, ainsi que la carte de route de 2014 sur l'éradication des séquelles de l'esclavage, y compris les mesures spécifiques pour la protection des victimes et l'accès effectif à la justice, ainsi que la formation obligatoire sur les lois anti-esclavagistes pour la police, les responsables administratifs et judiciaires (Irlande);

126.37. Continuer la mise en œuvre du programme national de lutte contre les conséquences de l'esclavage et augmenter les campagnes de sensibilisation sur l'interdiction (Qatar);

126.38. Continuer à mettre en œuvre le programme national pour éradiquer l'héritage de l'esclavage adopté en Mars 2014 et poursuivre la sensibilisation contre toutes les formes d'esclavage (Slovaquie);

126.39. Renforcer les programmes nationaux visant à éliminer l'esclavage et prendre des mesures pour veiller à ce que les plaintes concernant l'esclavage sont prises au sérieux et sont portées devant les tribunaux nationaux (Suède);

126.40. Suivre les recommandations du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage et mettre en œuvre la feuille de route 2014 du gouvernement pour éradiquer l'esclavage (Pays-Bas);

- 126.41. Concevoir une stratégie complète contre toutes les formes de discrimination, y compris les formes traditionnelles et modernes d'esclavage, qui comprennent les pratiques de mariages précoces et forcés, la servitude et le travail forcé des enfants (Turquie);
- 126.42. Mettre pleinement en œuvre la Feuille de route nationale de lutte contre les séquelles de l'esclavage (Etats-Unis d'Amérique);
- 126.43. Poursuivre les efforts pour mettre en œuvre la feuille de route pour éradiquer les formes contemporaines d'esclavage comme adopté par le Conseil des Ministres en Mars 2014 (Émirats arabes unis);
- 126.44. Continuer à mettre en œuvre le programme national pour éradiquer l'héritage de l'esclavage, avec un accent sur des enquêtes impartiales et efficaces sur toutes les allégations de pratiques esclavagistes et analogues à l'esclavage (Australie);
- 126.45. Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route du 6 Mars 2014 concernant l'élimination de toutes les formes contemporaines d'esclavage (Libye);
- 126.46. Continuer la mise en œuvre du programme national pour éradiquer l'héritage de l'esclavage et développer des campagnes de sensibilisation contre toutes les formes d'esclavage (République islamique d'Iran);
- 126.47. Développer des campagnes de sensibilisation pour le public afin de couvrir efficacement toutes les formes d'esclavage (Ouganda);
- 126.48. Prendre des mesures supplémentaires à la lutte contre l'esclavage et en particulier enquêter sur les allégations d'esclavage ainsi que poursuivre et punir les auteurs de cette infraction (Chypre);
- 126.49. Mettre en œuvre la loi anti-esclavage sans délai et poursuivre les auteurs (Norvège);
- 126.50. Poursuivre les esclavagistes et trouver des moyens pour ceux qui ont été réduits en esclavage d'obtenir réparation (Etats-Unis d'Amérique);
- 126.51. Suivre les recommandations du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage à abolir toutes les formes restantes de l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage et fournir aux victimes de ces pratiques la possibilité d'engager des poursuites pénales et d'obtenir une indemnisation (Allemagne);

## Annexe 6: Composition du Comité Technique Sectoriel (CTS)

- ✓ Mohamedou Ould Ahmedou Ould M'haimid, Chargé de mission et coordinateur du programme national TEKAVOUL ; président
- ✓ Mohamed Ould Horma, Directeur de la cellule de contrôle et du S&E, membre ;
- ✓ Moustapha Ould Zeine, Chef service des infrastructures, membre ;
- ✓ Mohamed Salem Ould Glil El Ar, membre ;
- ✓ Mariem Mint Vakallah, Chef services des affaires sociales, membre ;
- ✓ Un représentant du secteur privé, membre ;
- ✓ deux représentants de la Société Civile, membre ;
- ✓ Un représentant de la Banque Mondiale, partenaire technique et financier ;
- ✓ Un représentant de l'UNICEF ;
- ✓ Un représentant du PNUD ;
- ✓ Un représentant du FNUAP.